

Améliorer la collaboration avec les organisations des migrant-e-s de gauche – renforcer la position des migrant-e-s au sein du PS – mais comment?

Document conceptuel et motivation

proposé au séminaire de migration du PS du 14 avril 2012 à Berne

Table des matières

I. RENFORCEMENT DES PS MIGRANT-E-S – EST-CE NÉCESSAIRE?	1
A. UN TRÈS FORT POTENTIEL	1
B. PRINCIPAUX GROUPES CIBLÉS	1
2. <i>Auprès d'une million de naturalisé-e-s – les pays d'origine des 20 ans derniers</i>	2
C. TROIS GROUPES DE PERSONNES ISSUES DE LA MIGRATION	2
1. <i>Les migrant-e-s avec une identité de leur pays d'origine fortement marquée</i>	2
2. <i>Les migrant-e-s avec une double identité de leur pays d'origine et suisse</i>	3
3. <i>Migrant-e-s avec une identité purement suisse</i>	3
II. ORGANISATION DES PS-MIGRANT-E-S	4
A. OBJECTIF	4
B. PLAN D'ACTION I : LES PARTIS FRÈRES	4
1. <i>Soutien réciproques en vue des campagnes d'élection et de votation</i>	4
2. <i>Déclaration conjointe de soutien réciproque</i>	4
3. <i>Informations réciproques sur les sites Internet</i>	5
4. <i>Double appartenance aux deux partis frères</i>	5
5. <i>Soutien pour les organisations locales</i>	5
6. <i>Organisation de manifestations électorales communes avec la participation des candidat-e-s</i>	5
7. <i>Présence réciproque aux débats du parti frère</i>	5
C. PLAN D'ACTION II : RENFORCER LES MIGRANT-E-S AU SEIN DU PS	5
1. <i>Acquisition de nouveaux adhérent-e-s</i>	5
2. <i>Collaborer avec les réseaux existants des diasporas</i>	6
3. <i>Sensibilisation des partis cantonaux – Utilisation du savoir existant</i>	6
4. <i>Actifs pour un PS fort – mobilisation de personnes de confiance du « PS-Migrant-e-s »</i>	6
5. <i>Etablir des procédures démocratiques de base – construire un parti participatif</i>	8
6. <i>Réseau de personnes de confiance pour le « PS migrant-e-s »</i>	8
7. <i>Lancement d'un bulletin d'information</i>	8
8. <i>Etablir un « PS-Migrant-e-s » en changeant les statuts</i>	9
9. <i>Intégrer des spécialistes</i>	9
10. <i>Renforcer la solidarité internationale</i>	9
11. <i>Formation</i>	9
ANNEX	11
1. <i>Projet d'une modification des statuts « PS migrant-e-s » – base de discussion du 30 mars 2012</i>	11
2. <i>Entwurf einer Absichtserklärung zwischen SP Schweiz und der SPD</i>	13
3. <i>Proposition pour une déclaration conjointe d'intention du PS français et du PS suisse</i>	14

I. Renforcement des PS migrant-e-s – est-ce nécessaire?

A. Un très fort potentiel

On pourrait certes s'interroger sur la nécessité de lancer une structure particulière pour les migrant-e-s socialistes, à l'image de celles qui existent déjà pour les Femmes socialistes ou la JS, mais la réponse est simple:

Les migrant-e-s sont souvent proches du PS mais ne sont pas suffisamment intégré-e-s au parti à ce jour. Comparées à la part de la population qu'elles représentent, les personnes issues de la migration sont fortement sous-représentées au sein du parti. Les disparités entre les partis cantonaux sont de taille. Dans les cantons où les étranger-e-s jouissent du droit de vote comme les cantons de Vaud et de Neuchâtel, l'intégration des migrant-e-s est nettement meilleure qu'en Suisse alémanique. C'est la raison pour laquelle l'AD et le CD ont demandé en 2011 de nouvelles mesures pour s'adresser de manière ciblée aux migrant-e-s et leur offrir une représentation propre.

Un tiers environ de la population résidente suisse est issue de la migration:

- Presque 2 million d'étrangères et étrangers sont établis en Suisse, dont 1,1 million avec un permis de séjour à durée indéterminée. Pourtant le PS ne compte guère de membres non naturalisés suisses, surtout pas dans les positions dirigeantes.
- 900 000 étranger-e-s ont demandé leur naturalisation depuis 1971. Un bon nombre d'entre eux ont désormais une identité purement helvétique et ne veulent pas (plus) entendre parler de leurs origines migratoires. D'autres conservent une seconde identité forte liée à leur pays d'origine. La moitié environ ont la double-nationalité.

B. Principaux groupes ciblés

Population résidente permanente et non permanente selon la nationalité par pays, 2010

Classement	Nationalité	Etat au 31 décembre 2010
	Total	7 940 969
1	Italie	291 747
2	Allemagne	278 726
3	Portugal	221 641
4	Serbie	122 538
5	France	99 777
6	Turquie	72 385
7	Espagne	65 407
8	Macédoine	60 360
9	Kosovo	59 276
10	Royaume-Uni	39 856
11	Autriche	38 552
12	Amérique de sud	37 623 dont Brésil 18 476, Colombie 4 316
13	Bosnie et Herzégovine	35 632
14	Croatie	33 652
15	Sri Lanka	29 723
16	Afrique australe	23 059 dont Erythrée 8 840, Somalie 6 069
17	Afrique du Nord	21 989 dont Maroc 7 627, Tunisie 6 672,
18	Etats-Unis	20 815
19	Pays-Bas	19 930
20	Asie australe	19 684 dont Chine 11 209, Japon 5 087

Source: OFS, [Tableau su-d-1.3.1.1.13](#).

2. Après d'une million de naturalisé-e-s – les pays d'origine des 20 ans derniers

Les personnes récemment naturalisées constituent une deuxième cible importante. La Suisse a en effet enregistré 172 000 naturalisations pour la seule période entre les élections de 2007 et 2011. Entre 1991 et 2010, ce chiffre a nettement dépassé le demi-million (565 000). Depuis 1980, on compte plus de 700 000 naturalisations. De 1970 à 2011, ce chiffre dépasse les 900 000. Dont environ la moitié a gardé la nationalité d'origine et sont des double-nationaux. Malheureusement, on ne dispose pas de statistiques exactes.

Naturalisations par nationalité entre 1991 et 2010:

Classement	Tous les états	564 437
1	Serbie, Monténégro et Kosovo*)	99 868
2	Italie	90 439
3	Turquie	47 209
4	Bosnie et Herzégovine (dès 1998)	25 900
5	Allemagne	24 117
6	France	22 186
7	Macédoine	21 204
8	Croatie	20 930
9	Portugal	19 279
10	Espagne	14 691
Part du total des 10 premiers pays		68%

*) « Yougoslavie » jusqu'en 1998, Kosovo y-compris depuis 2008

C. Trois groupes de personnes issues de la migration

On peut distinguer sommairement trois groupes de personnes issues de la migration:

1. Les migrant-e-s avec une identité de leur pays d'origine fortement marquée

Ce groupe englobe les réfugié-e-s politiques qui s'investissent en premier lieu dans l'amélioration de la situation dans leurs pays d'origine ou les collaborateurs/trices des organisations internationales ainsi que d'entreprises multinationales en Suisse qui ont gardé un lien fort avec leur pays d'origine.

→ Ces migrant-e-s préfèrent généralement appartenir à un parti de leur pays d'origine, comptant parfois des sections suisses autonomes. Dès lors qu'elles partagent des valeurs sociale-démocrates de base communes, le PS devrait se lancer dans une collaboration ciblée.

→ De plus en plus d'états (de l'UE surtout) octroient un droit de vote/d'éligibilité actif et passif à leurs citoyen-ne-s étrangers. Le PS Suisse peut offrir son assistance aux partis frères (et nous attendons la réciproque en termes de mobilisation des Suisses expatrié-e-s pour nos campagnes électorales et référendaires).

→ En raison de leurs multiples relations, les diasporas d'états extérieurs à l'UE constituent une excellente ressource pour les actions de solidarité internationales. Elles sont souvent très engagées, ont une excellente connaissance de la situation dans leurs pays d'origine mais ne savent pas toujours, dans le détail, comment s'engager politiquement en Suisse de la manière la plus judicieuse. La collaboration avec le PS offre une forte valeur ajoutée de part et d'autre.

2. Les migrant-e-s avec une double identité de leur pays d'origine et suisse

Ce groupe réunit la grande majorité des personnes issues de la migration. Elles maîtrisent toujours leur langue maternelle, s'intéressent à la vie politique de leur pays d'origine et appartiennent probablement à un parti correspondant à l'étranger ou à une association culturelle. En même temps, elles s'intéressent de plus en plus à la vie politique de la Suisse. C'est à ce groupe que s'adresse le projet des PS migrant-e-s en priorité:

→ Cependant, ces personnes ont rarement accès à la politique suisse. Elles ne votent guère et sont mal intégrées du point de vue politique. Le problème n'est pas imputable aux migrant-e-s mais à l'absence d'offre d'intégration des partis et organisations politiques. Ceux-ci ne vont guère au-devant des migrant-e-s. Le PS doit, lui aussi, sensiblement améliorer sa capacité de mobilisation en la matière.

→ Il est particulièrement important pour ce groupe que des personnes originaires de leur pays collaborent au PS à tous les niveaux et à égalité de droits en exerçant des fonctions dirigeantes et des mandats visibles.

→ Le PS a en outre pour mission de transmettre des connaissances élémentaires. En effet, les migrant-e-s ne savent pas toujours ce qu'est un bulletin de vote, comment le remplir et ce qu'il en advient.

→ La promotion ciblée des femmes revêt une importance particulière. Dans leur pays d'origine, les migrantes n'ont parfois guère de possibilités de se faire entendre politiquement. Il est donc d'autant plus important que leurs diasporas en Suisse ne soient pas uniquement représentées par des hommes mais aussi par des femmes. Le PS peut offrir une aide dans cette démarche avec des programmes ciblés de promotion de la relève.

3. Migrant-e-s avec une identité purement suisse.

Au fil d'une vie ou au plus tard dans la seconde et la troisième génération, la vie politique dans le pays d'origine perd de l'importance pour les personnes issues de la migration. A fortiori, ces personnes ne veulent souvent plus entendre parler de leur pays d'origine. Elles se sentent pleinement suisses.

→ Les membres de ce groupe rejettent toute forme de sociétariat spécial au sein du PS. Ils veulent pouvoir prendre part, à droits égaux, aux activités et aux décisions à tous les échelons du PS. C'est compte tenu de ce groupe, en particulier, qu'il ne saurait être question d'une appartenance automatique aux PS migrant-e-s. Le dispositif des PS-Migrant-e-s est plutôt à la disposition de celles et ceux qui y voient un attrait et une aide.

II. Organisation des PS-Migrant-e-s

A. Objectif

Le PS redouble d'efforts et crée les conditions nécessaires pour que les membres issus de la migration et les migrant-e-s en général puissent participer politiquement aux activités du parti et s'y engager.

Il crée les dispositifs, structures et organes pour que les potentialités et ressources des migrant-e-s puissent être prises en compte et utilisées comme il se doit par le PS. C'est là la meilleure forme de participation au sein du PS et de prise d'influence sur l'évolution de la société.

B. Plan d'action I : Les partis frères

1. Soutien réciproques en vue des campagnes d'élection et de votation

La grande majorité des partis offre à leurs compatriotes vivant à l'étranger tous les droits de participation au sein du parti et soutient l'établissement de groupes du parti à l'étranger. Ces groupes à l'étranger aident leur parti « à comprendre mieux le monde ». Elles soutiennent leur partis idéologiquement, grâce à leurs connaissances et parfois aussi financièrement. Les groupes étrangers du parti assurent la fidélisation d'adhérent-e-s qui parfois se rendent seulement pour un certain temps à l'étranger.

Ces dernières années, une nouvelle tâche s'est ajoutée : nombre pays européens ont introduit le droit de vote et d'éligibilité, dont la Suisse, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, le Royaume-Uni, etc. Ce nouveau droit est un grand défi pour les partis. Normalement, ils ne disposent pas des moyens pour s'adresser à la communauté de leurs concitoyens et concitoyennes à l'étranger et étoffer leur participation aux élections et votations en assurant leurs immatriculations. Une inscription de ce type est normalement demandée pour pouvoir exercer son droit de vote et d'éligibilité. C'est aussi le cas pour les 700 000 Suisses et Suissesses de l'étranger dont 140 000 seulement sont immatriculés à ce jour.

Dans cette tâche de mobilisation, les partis frères peuvent offrir un soutien important. Comme premier pas il faut sensibiliser les membres du parti, à tous les niveaux, à cette question de la démocratie transnationale.

2. Déclaration conjointe de soutien réciproque

Le PS Suisse est en pleine négociation avec le PS français et le SPD allemand pour signer des déclarations conjointes d'intention relative au soutien réciproque du travail à l'étranger (voir les propositions de déclarations conjointes d'intention en annexe à ce document). L'objectif est notamment le soutien réciproque en vue d'étoffer la participation des Suisses résidant en France et en Allemagne et des Français et Allemands résidant en Suisse aux élections et votations organisées dans chaque pays.

De telles déclarations conjointes d'intention doivent être négociées avec tous les partis frères qui disposent de sections en Suisse et/ou comptent un groupe important de Suisses et Suissesses dans leur pays.

3. Informations réciproques sur les sites Internet

En complément à ces déclarations conjointes de soutien réciproque, les partenaires s'engagent à développer, sur leurs sites Internet respectifs, des pages spécialement destinées aux ressortissant-e-s de l'autre pays qui y trouvent des informations spécifiques à propos du PS et des enjeux politiques de leur pays d'origine.

4. Double appartenance aux deux partis frères

Les deux partis frères doivent aussi offrir aux camarades d'origine étrangère la possibilité d'adhérer à une section de leur parti, voire la possibilité d'une double appartenance aux deux partis.

5. Soutien pour les organisations locales

Les deux partis frères doivent soutenir localement les organisations du type « cercle d'ami-e-s » socialistes qui rassemblent des expatrié-e-s de l'autre parti ou représentent leurs intérêts.

6. Organisation de manifestations électorales communes avec la participation des candidat-e-s

Le parti hôte doit offrir au parti frères un soutien pour organiser des manifestations électorales communes avec la participation des candidats à l'étranger.

7. Présence réciproque aux débats du parti frère

Outre les campagnes électorales et de votations, la présence réciproque aux débats du parti frère – au niveau local, régional et national – est un instrument important pour la dialogue politique et la compréhension mutuelle des partis frères.

C. Plan d'action II : Renforcer les migrant-e-s au sein du PS

1. Acquisition de nouveaux adhérent-e-s

Au sein du PS, celles et ceux discutent et décident ont le statut de membres. Il faut donc des campagnes ciblées pour motiver les migrant-e-s qui partagent les valeurs socialistes à adhérer au PS. Il faut créer une culture d'accueil à l'égard des migrant-e-s.

Cela signifie que les ressortissants-e-s étrangers non naturalisés suisses ont le droit d'être membres actifs du PS. Toutes les sections locales du PS ne sont pas encore prêtes à proposer aux migrant-e-s non naturalisés suisses d'adhérer ni à leur permettre de jouer un rôle actif au sein du comité, de la présidence, comme militant-e-s ou à d'autres postes de responsabilité. Il faut que cela change pour que l'intégration politique des étranger-e-s réussisse. La cible du PS-Migrant-e-s va bien au-delà des personnes naturalisées, de leurs descendant-e-s et d'autres membres de la seconde génération. Elle englobe tous les ressortissant-e-s étrangers en Suisse et notamment 1,1 million de concitoyen-ne-s étrangers bénéficiant d'un permis d'établissement à durée indéterminée.

Les migrant-e-s doivent être approchés et encadrés du point de vue politique et syndical par leurs compatriotes. On peut trouver de bons cadres du parti dans tous les groupes de migrant-e-s.

2. Collaborer avec les réseaux existants des diasporas

L'intégration insuffisante des immigrant-e-s en Suisse est contrebalancée par les liens sociaux et culturels forts au sein des différentes diasporas. Pour pouvoir s'adresser aux immigrant-e-s, il faut entretenir de bons rapports avec ces réseaux sociaux et culturels.

- ⇒ Il y a des diasporas qui ne représentent pas du tout les valeurs et positions socialistes. Une concertation politique au plus haut niveau est nécessaire pour déterminer s'il existe une base politique commune suffisamment large (valeurs fondamentales, programmes, mode d'action etc.).
- ⇒ Une reconnaissance claire des objectifs de ces réseaux par le PS devient dès lors cruciale
- ⇒ Les personnes-relais qui appartiennent à la fois à ces réseaux et au PS s'avèrent cruciales dans ce contexte.
- ⇒ Les manifestations communes de ces diasporas avec le PS sont le principal outil de la démarche.
- ⇒ Les invitations passent par les réseaux existants de ces diasporas et par le PS.
- ⇒ Ce principe s'applique, par analogie, au renforcement de la coopération avec les sections suisses des partis frères.

3. Sensibilisation des partis cantonaux – Utilisation du savoir existant

Le Secrétariat central du PS suisse a procédé, durant l'été 2011 et le printemps 2012, à une **enquête** auprès des partis cantonaux afin d'identifier dans toutes les régions suisses les membres du PS issus de l'immigration qui se montrent particulièrement actifs afin de pouvoir s'adresser à eux pour la constitution des listes électorales du PS ou leur proposer d'autres mesures de promotion interne au parti. Tous les signalements de telles personnes sont les bienvenus !

Les migrant-e-s du PS exerçant un mandat politique sur le plan communal, cantonal ou national ainsi que les double-nationaux qui peuvent exercer des droits politiques tant en Suisse que dans leur pays d'origine possèdent un **savoir empirique** particulièrement précieux. Une base d'adresses des personnes répondant à ce profil est en cours de réalisation au PS (OM).

Tous les migrant-e-s PS identifiés de cette manière ont été invités au grand **séminaire du PS sur la migration du 14 avril 2012**. Nous vous communiquerons de plus amples informations à l'occasion de la **Conférence de coordination des partis cantonaux** du 30 mars, dans « l'info Section », dans « **Links** » ainsi que dans « **socialiste.ch** ».

Les **Inscriptions supplémentaires de migrant-e-s PS** sont vivement souhaitées. La base d'adresses dans l'OM est enrichie sans cesse et sert à la mise sur pied de la future organisation interne du PS.

L'objectif est de constituer un **comité directeur provisoire** ainsi que de mettre sur pied un réseau de **personnes de confiance** des PS Migrant-e-s dans tous les partis cantonaux.

4. Actifs pour un PS fort – mobilisation de personnes de confiance du « PS-Migrant-e-s »

Les personnes de confiance du PS sont des membres qui ne se contentent pas de cotiser, d'utiliser des prestations ou d'exercer passivement des mandats et/ou des fonctions politiques.

Ce sont des intermédiaires entre les membres, les sympathisant-e-s et le PS dans les communes et les cantons ainsi qu'au sein des instances et structures du parti.

Le terme de personne de confiance est aussi synonyme de: multiplicateurs/trices, ambassadeurs, contacts, supporters, activistes (personnes impliquées activement et régulièrement) ainsi que militant-e-s, supporters, enfin d'une identification aux valeurs fondamentales de la social-démocratie.

Un grand nombre de ces membres actifs du PS prennent part à des opérations syndicales, à des campagnes, à des manifestations et à des mobilisations pour contribuer à l'avènement des revendications et des idées du PS.

Ces camarades jouent un rôle majeur. Ils bénéficient d'une confiance à double titre: en qualité de représentant-e-s des positions du parti et de contact personnel de leurs compatriotes, cercles d'amis, collègues de travail, camarades d'association, etc.

Leur engagement est précieux pour le PS car sans personnes de confiance, il ne saurait y avoir de parti fort ! Cet engagement est aussi gratifiant pour les personnes de confiance qui peuvent développer leurs propres compétences et capacités dans le cadre de leur activité au sein du parti. Elles apportent aussi une contribution concrète et utile à une société solidaire et plus juste.

Le PS est, en outre, un lieu de contacts sociaux, d'échange avec des personnes partageant les mêmes idées, des camarades du parti ou des compatriotes. Les événements et activités du parti sont souvent des moments conviviaux où on ressent une forte cohésion. Le PS permet aussi de nouer des amitiés.

Le PS s'est fixé pour objectif de renforcer et de développer résolument et systématiquement son réseau de personnes de confiance dans les années à venir. Le plus grand nombre possible de membres doivent prendre conscience de l'intérêt qu'il y a à s'investir. Cela leur permet d'acquérir une précieuse expérience et d'élargir leur cercle de connaissances.

Le PS est une organisation démocratique et sociale. Il vit des débats internes et publics autour de ses positions sur des questions économiques, sociales, politiques, syndicales et sociétales. Le PS offre diverses possibilités de participer activement à ces discussions : Au sein d'assemblées locales, dans les instances des groupes d'intérêts, lors de conférences, de séminaires ou de cours de formation continue.

Les personnes de confiance reçoivent les informations nécessaires et des suggestions pour leur travail sur le terrain lors des séances (de formation) du PS. Elles y rencontrent des gens avec qui partager les mêmes objectifs et visions, tissant ainsi leur propre réseau social et sociopolitique.

Le PS permet de faire un travail politique utile en faveur d'une perspective de vie meilleure pour toutes les personnes vivant en Suisse tout en créant pour nos camarades issus de la migration (naturalisés suisses ou non) les conditions pour échanger, tisser des réseaux, coopérer avec les partis frères ainsi que pour réaliser des projets de développement afin de permettre un transfert d'expériences socioculturelles et politiques dans et avec les pays/les sociétés d'origine.

Les personnes de confiance tissent des réseaux avec leurs homologues d'autres partis et mouvements (syndicats, ONG, société civile, etc.) pour pouvoir agir en groupe. Ce réseau sociopolitique a aussi son importance lorsqu'il s'agit de mobiliser pour des actions et des campagnes. Le progrès social ne va pas de soi. Nous n'atteindrons plus facilement nos objectifs qu'en unissant nos forces.

Le PS est davantage qu'une organisation de parti. Il s'implique à différents niveaux, montre la voie et incite les gens à lutter pour le progrès social. Le PS offre, en outre, aux gens la possibilité de s'engager politiquement selon des principes démocratiques, quelles que soient leur âge, leur sexe ou leurs origines.

Les personnes de confiance luttent ensemble pour davantage de solidarité et de justice sociale. C'est ce qui nous relie. Les membres du PS aident à récolter des signatures, participent à des stands, soutiennent les campagnes, mobilisent pour les votations tout en s'engageant dans d'autres activités sociales et politiques du parti.

5. Etablir des procédures démocratiques de base – construire un parti participatif

Des procédures de démocratie de base ainsi que les structures et organes nécessaires doivent être progressivement mis en place pour améliorer la coopération avec les migrant-e-s socialistes.

- Il faut créer les conditions permettant d'améliorer la présence de personnes de confiance du PS dans les instances et activités locales, régionales, cantonales et nationales ainsi qu'au sein des groupes d'intérêts.
- Tout le monde doit s'investir pour construire un parti participatif fort et performant qui œuvre efficacement pour une société solidaire et la justice sociale.
- Ce sont des personnes de confiance nombreuses, actives et engagées qui font la force du PS.
- La participation active de personnes de confiance aux activités du PS est primordiale pour un parti participatif, démocratique, porté et dirigé par ses membres.
- Améliorer et développer les outils servant au PS à communiquer avec les personnes de confiance dans les communes, les cantons, les régions, les groupes d'intérêts et les activités.
- Développer des signes de reconnaissance et d'incitation pour les personnes de confiance.

6. Réseau de personnes de confiance pour le « PS migrant-e-s »

Le PS doit renforcer son action en faveur d'une Suisse juste, solidaire et ouverte avec l'aide de ses membres actifs (personnes de confiance issues de la migration). Dans cette perspective, il faut créer – au niveau local, régional et national – des instruments de communication avec les personnes de confiance :

- Dans les réseaux sociaux des femmes, des jeunes, des migrant-e-s, des retraité-e-s, etc.
- Dans les réseaux locaux des villages, des agglomérations ou des quartiers/villes
- Dans les réseaux culturels (associations, points de rencontres, événements, etc.).
- Sur les réseaux virtuels (Facebook, Internet, etc.).

7. Lancement d'un bulletin d'information

Un bulletin d'information trimestriel pourrait être un instrument important pour constituer un réseau. Par exemple :

- Publication deux-trois semaines avant les votations fédérales
- Aides très concrètes et très simples pour la votation
- Informations sur les campagnes en cours dans les différentes diasporas :
 - Campagnes électorales dans les sections suisses des partis frères
 - Campagnes pour l'amélioration de la situation dans les pays d'origine
 - Congrès de partis et autres manifestations importantes des partis frères
- Informations sur les migrant-e-s élu-e-s au sein du parti ou dans des fonctions politiques officielles – pour encourager, motiver et renforcer les réseaux
- Informations sur le travail des commissions du PS intéressant les migrant-e-s (commission d'intégration, commission de solidarité internationale, etc.).

8. Etablir un « PS-Migrant-e-s » en changeant les statuts

La proposition de créer un groupe « PS-Migrant-e-s » fondé sur les bases statutaires du PS s'inspire du syndicat Unia qui possède lui aussi trois groupes d'intérêts (GI): le GI des femmes, le GI de la jeunesse et le GI des migrant-e-s. Le GI des migrant-e-s d'Unia rassemble dans la pratique tous les membres intéressés issu-e-s de la migration, quel que soit leur titre de séjour, qu'ils soient naturalisés, double-nationaux ou non naturalisés. Tous sont invités à participer à l'activité d'Unia au sein des instances, structures et organes de la migration (groupes, commissions, conférences de la migration, groupes linguistiques...). Souvent les migrant-e-s de la seconde et la troisième génération participent moins au GI des migrant-e-s Unia pour être davantage actifs au sein du GI des femmes et du GI de la jeunesse. Des chevauchements (aussi utiles que précieux) se produisent cependant.

Les dispositifs, organes et structures du « PS-Migrant-e-s » ne sont pas un facteur de scission et de division mais permettent – à l'instar de la JS, du PS Femmes et de PS-60+ – d'approcher des attentes et besoins spécifiques de manière adaptée aux groupes-cible pour faire des personnes concernées des acteurs à part entière.

But: Les buts du « PS-Migrant-e-s » sont les suivants:

- Garantir l'intégration des migrant-e-s au PS
- Exprimer leurs intérêts particuliers au sein du PS
- D'une part, proposer aux instances du PS des mesures utiles pour améliorer la situation juridique, économique, culturelle, politique et sociale des migrant-e-s et Suisse
- D'autre part, proposer des approches possibles pour la création de réseaux, les échanges et la coopération avec les partis frères ainsi que pour le transfert de connaissance et d'expérience dans les pays et sociétés d'origine.

9. Intégrer des spécialistes

Le PS a aussi besoin de spécialistes qui se mettent à la disposition des groupes de travail, des commissions et des instances. Les membres du PS s'engagent par ailleurs sur le plan politique, en tant que parlementaires, dans les exécutifs et des commissions. La force du PS réside dans l'important potentiel d'expérience, de savoir et de capacités que lui offrent ses membres. Les personnes de confiance peuvent y développer leurs compétences et acquérir une expérience importante.

10. Renforcer la solidarité internationale

Grâce à leurs connaissances linguistiques et à leurs multiples relations avec un ou plusieurs pays d'origine, les membres issu-e-s de la migration possèdent des ressources particulièrement utiles pour une action de solidarité internationale active et riche. Les entreprises et le capitalisme financier, eux, sont déjà organisés depuis longtemps au plan international. Il faut que ceux qui défendent les droits humains, la résolution pacifique des conflits, la justice et le développement durable se réunissent aussi en réseaux internationaux efficaces. Les migrant-e-s peuvent jouer un rôle clé dans cette démarche.

11. Formation

Le PS encourage sa propre formation interne pour les migrant-e-s et l'assure en collaboration avec Unia ainsi qu'avec d'autres organisations partenaires. Il propose entre autres des séminaires de 2 jours avec nuitée et des séminaires thématiques d'une demi-journée ou d'une journée.

La formation des personnes de confiance s'adresse spécialement aux membres politiquement actifs issus de la migration. Outre les sujets spécifiques à la politique du parti et à la migration, la formation porte par exemple aussi sur: la formation politique, le droit de vote actif et passif, la sécurité sociale, les valeurs socialistes de base, les institutions à l'échelle européenne, les réseaux internationaux, les échanges, la coopération et la solidarité, etc.

Le programme interne « Perspectives » pour la promotion de la relève tient compte d'un quota de 15 pour cent pour les membres du PS issus de la migration.

Une attention particulière sera portée aux programmes de formation à destination des femmes issues de la migration.

Les séminaires seront dans la mesure du possible organisés au niveau régional.

Annex

1. Projet d'une modification des statuts « PS migrant-e-s » – base de discussion du 30 mars 2012

PS migrant-e-s

Les statuts du PS suisse sont modifiés comme suit:

Art. 1 Objectifs

al. 2 ... et les sections suisses des partis frères.

Art. 8^{bis} (nouveau) Les PS migrant-e-s

1. Membres : Les membres du PS originaires de la migration et celles et ceux qui veulent renforcer leur position dans le parti, peuvent être membres en même temps du « PS-Migrant-e-s ».

2. Les organes du « PS-Migrant-e-s » sont la Conférence de migration et la Coordination de migration. Leur organisation et leurs activités font l'objet d'un règlement adopté par l'Assemblée des délégué-e-s.

3. La Coordination de migration se compose de la présidence et de la secrétaire centrale du « PS-Migrant-e-s », d'au moins une déléguée par canton et d'autres membres prévus au règlement.

4. Le « PS-Migrant-e-s » peut créer des groupes au plan local, régional et cantonal.

Art. 10 Les organes du parti

al. 1. Les organes du parti sont:

i^{bis} (nouveau) La Conférence de migration.

i^{ter} (nouveau) La Coordination de migration.

al. 2^{bis} (nouveau). Le « PS-Migrant-e-s » est représenté de manière équitable au sein des organes et des commissions du parti et comme candidat-e-s sur les listes électorales.

Art. 11 Le Congrès

2. Le Congrès est composé :

e^{bis} (nouveau) des membres de la Coordination de migration.

Art. 14 L'Assemblée des délégué-e-s

3. L'Assemblée des délégué-e-s se compose :

e^{bis} (nouveau) de huit membres des PS migrant-e-s.

4. L'Assemblée des délégué-e-s est notamment compétente pour :
- n. (...) ainsi que de l'adoption des règlements des (...) P S migrant-e-s et (...)

Art. 15 La Conférence de coordination

1. La Conférence de coordination se compose :
- d^{bis}** (nouveau) de trois membres du « PS-Migrant-e-s ».

Art. 16 Le Comité directeur

1. Le comité directeur se compose :
- e^{bis}** (nouveau) de deux membres du « PS-Migrant-e-s ».

Art. 19 Le secrétariat central

2. (...) le/la secrétaire du « PS-Migrant-e-s » (...)

2. Entwurf einer Absichtserklärung zwischen SP Schweiz und der SPD

Absichtserklärung der SPD und der SP Schweiz über die gegenseitige Unterstützung zur Verbesserung der Wahlbeteiligung von Schweizern/innen in Deutschland und von Deutschen in der Schweiz bei jeweiligen nationalen (-/europäischen) Wahlen oder Abstimmungen.

Zur Information:

- Beinahe 80 000 Schweizer/innen leben in Deutschland¹ und etwa 240 000 Deutsche Bürger/innen in der Schweiz.² Hinzu kommen 24 000 Deutsche, die zwischen 1991 und 2010 das Schweizer Staatsbürgerrecht erworben haben. Seit 2007 ergriffen viele von ihnen die neue Möglichkeit, die ursprüngliche Staatsbürgerschaft – die deutsche – beizubehalten.
- Die zunehmende Integration in Europa³ werden diese Anzahlen wohl noch vermehren.
- Konsulate und Botschaften des jeweiligen Landes kümmern sich um die Belange dieser «Expatriates».
- Die Wahlbeteiligung der Auslandsdeutschen und Auslandsschweizer/innen ist vergleichsweise gering.
- Wahl – oder Abstimmungsformulare und detaillierte Informationen dazu finden nicht ohne weiteres zu den Betroffenen.
- Direkte politische Aktivität im Nachbarland ist nationalen Parteien nicht erlaubt.

Absichten:

- SPD und SP/PS Schweiz richten auf ihren Internetseiten spezielle Seiten für die jeweiligen Auslandsbürger/innen ein, in denen die entsprechende Partei sachdienliche Informationen für Ihre Landsleute und Freunde/innen einstellen oder per Weblink anzeigen kann.
- SPD und SP/PS Schweiz bieten ausländischen Mitbürgern/innen Gastmitgliedschaft oder gegebenenfalls Doppelmitgliedschaft in Ihren jeweiligen lokalen Parteiorganisationen an
- SPD und SP/PS Schweiz unterstützen lokale ad hoc Organisationen wie SPD oder SP/PS Freundeskreise (z.B. SPD (Freundes-)Kreis Genf), die unmittelbare Belange und Interessen der ausländischen Mitbürger/innen ansprechen.
- SPD und SP/PS Schweiz stimmen sich zu Fragen und Sachlagen gegenseitigen Interesses untereinander nach Möglichkeit ab und veröffentlichen gegebenenfalls ihre gemeinsamen Ansichten im Sinne guter Nachbarschaft. Dies gilt auch besonders für Belange der jeweiligen ausländischen (hier Schweizer- und Deutschen-) Mitbürger/innen.

¹ <http://www.swissemigration.ch/>
<http://www.swissemigration.ch/laender/auslandsschweizer/index.html?lang=de>

² z. B. <http://deutscheinderschweiz.swissinfo.ch/>

³ Die Schweiz ist Teil des Schengen Abkommens:

http://www.bfm.admin.ch/bfm/de/home/themen/schengen_dublin/schengen.html

3. Proposition pour une déclaration conjointe d'intention du PS français et du PS suisse

Déclaration conjointe d'intention du Parti socialiste français et du Parti socialiste suisse relative aux mesures de soutien réciproques en vue d'étoffer la participation des Suisses résidant en France et des Français résidant en Suisse aux élections et votations organisée dans chaque pays.

Pour information:

- A fin 2010, 181 000 Suisse-sse-s vivaient en France et quelque 200 000 citoyen-ne-s français-es en Suisse, dont la moitié environ de double-nationaux.
- En fonction du développement de l'intégration européenne, il faut s'attendre à ce que ces chiffres augmentent encore.
- Les consulats et ambassades des pays respectifs sont chargés de répondre aux préoccupations de ces « expatrié-e-s » et de les renseigner au besoin.
- A ce jour cependant, la participation des Français-es et des Suisse-sse-s de l'étranger aux élections et votations demeure relativement modeste.
- Les documents ou les informations détaillées permettant de prendre part aux scrutins ne sont pas forcément facilement accessibles.
- Les activités ou démarches strictement politiques ne sont pas autorisées entre pays voisins.

Objectifs:

- Les PS français et suisses développent, sur leurs sites Internet respectifs, des pages spécialement destinées aux ressortissant-e-s de l'autre pays qui y trouvent des informations spécifiques à propos du PS et des enjeux politiques de leur pays d'origine.
- A l'échelon local, régional ou national, les PS français et suisses offrent aux camarades d'origine étrangère la possibilité d'adhérer à une section de leur parti, voire la possibilité d'une double appartenance au PS suisse et au PS français.
- Les PS français et suisses soutiennent localement les organisations du type « cercle d'amis-es » socialistes qui rassemblent des expatrié-e-s ou représentent leurs intérêts.
- Les PS français et suisses se mettent d'accord sur les questions et situations d'intérêt mutuel et communiquent publiquement leurs identités de vue. Cela vaut en particulier pour les enjeux touchant les ressortissant-e-s helvétiques en France et français-es en Suisse.

Offre du PS Suisse dans la perspective des élections législatives de juin 2012

- Conférence de presse commune avec la participation de Nicole Castioni (et – si possible – avec la participation du Parti démocrate-chrétien PDC qui soutiendra éventuellement F. Hollande)
- Identification de mandataires du PS Suisse de double nationalité suisse-française
- Article de fond et appel à élire Nicole Castioni dans « socialistes.ch », le périodique des membres et sympathisant-e-s du PS Suisse.
- Informations régulières dans les bulletins internes du parti à propos de la campagne électorale et des questions structurelles internes (double appartenance, création d'associations et autres cercles, assemblées, réunions publiques, etc.).
- Organisation de manifestations électorales communes avec la participation de Nicole Castioni et des personnalités du PS Suisse à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich etc.